

☎ 03.20.99.41.41

**AVANT**

**APRES**



Comment effectuer vos démarches ?

**SIMPLE ET RAPIDE**

✓ [www.ramsayservices.fr](http://www.ramsayservices.fr)

• Ou au guichet d'HPVA  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Les documents à prévoir :

- Pièce d'identité et /ou livret de famille (obligatoire pour les enfants)
- Carte vitale ou attestation CMU, ACS, AME
- Carte mutuelle (N° FINESS 590782553)
- Attestation de la déclaration d'accident de travail

Nom du médecin ou du chirurgien :

Date et heure d'entrée prévues :

Décision hospitalisation en date du :

hospitalisation  ambulatoire  soins externes

**PATIENT(E) DONNÉES FIGURANT  
SUR LA PIÈCE D'IDENTITÉ**

Nom de naissance	
Prénom	
Date de naissance	
Nom Marital	
Adresse	
Tel. Fixe	
Tel. Portable	<small>obligatoire pour confirmer l'heure de votre entrée</small>
Mail (obligatoire)	
Médecin traitant (nom et adresse)	

Pour information mutuelle codes DMT :

chirurgie/césarienne : 181 – médecine : 174 – maternité : 165

**ASSURE(E) SOCIAL(E) (SI DIFFÉRENT DU PATIENT)**

Nom Marital et Prénom	
Nom de naissance	
Date de naissance	
Adresse	

**PERSONNE A PRÉVENIR**

Nom et Prénom	
Adresse	
Lien de parenté	
Tel. Fixe	
Tel. Portable	

**SÉCURITÉ SOCIALE / MUTUELLE**

N° de Sécurité sociale	
Organisme Sécurité sociale	
Nom de la mutuelle	

S'agit-il d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle?  Oui  Non

Dans le cas d'une réponse positive, veuillez joindre votre feuille de soins AT (Triptyque volets 1-2-3 remis par votre employeur)